



Adresse postale : Hôtel Municipal, 7 rue du Major Martin 69001 LYON

Courriel : cil.cpi@yahoo.com

Site Internet : <http://associationcpi.e-monsite.com>

Compte X (ex-Twitter) : <https://x.com/Comitepresquile>

REVUE DE PRESSE

21 juin 2026

Chers amis du CIL Centre Presqu'île,

Voici comme chaque semaine la revue de presse du CIL-CPI, dont nous vous rappelons qu'elle ne peut être diffusée qu'aux membres à jour de leur cotisation en 2026.

N'hésitez pas à réagir par mail à celui par lequel vous avez reçu cette revue de presse, nous serons heureux de prendre en compte vos avis et suggestions qui pourront orienter nos actions auprès des pouvoirs publics.

52 revues de presse ont été réalisées en 2025, à partir des versions numériques des 7 médias suivants :

LE PROGRÈS

Crédit mutuel via groupe EBRA

TRIBUNE DE LYON

Rosebud SARL

LYON MAG
.com

Espace Group

L'ESSENTIEL
LYON

Dirigeants du Groupe Bolloré

actu
Lyon

Groupe Publihebdos
filiale SIPA Ouest France

LYON
CAPITALE

Christian Latouche
FIDUCIAL

nouveau
LYON
LE MAGAZINE

Indépendant

Rue89Lyon

Xavier Niel – Matthieu Pigasse



Fête de la musique

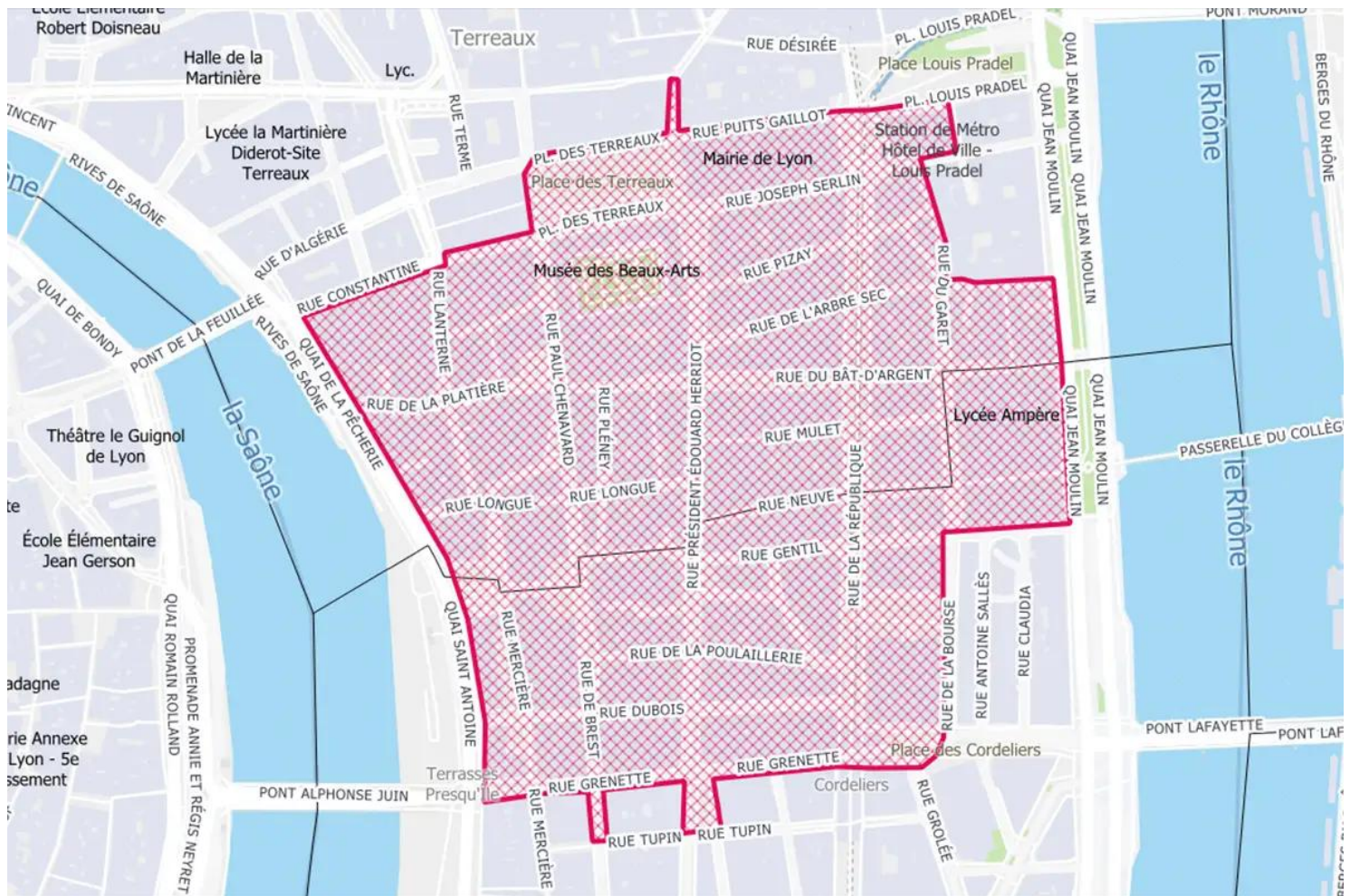
Fête de la musique à Lyon : circulation adaptée et plusieurs parkings fermés ce dimanche

• 20 juin 2026 À 16:45 par Claire Martinez

La Ville de Lyon met en place un important dispositif de sécurité pour la Fête de la musique ce dimanche 21 juin. Des restrictions de circulation seront appliquées sur la Presqu'île et l'accès à plusieurs parkings sera modifié.

Pour accompagner les festivités de la Fête de la musique, la Ville de Lyon déploie un dispositif spécifique de circulation et de stationnement ce dimanche 21 juin. Un périmètre de fermeture à la circulation sera actif de 17 heures à 1 heure du matin afin de sécuriser les nombreux rassemblements attendus dans le centre-ville. Les ayants-droits de la zone à trafic limitée (ZTL) sont également concernés par ce dispositif.

Durant cette période, les entrées et sorties des parkings privés situés dans le périmètre concerné seront interdites. En revanche, plusieurs parkings publics LPA et Indigo resteront accessibles, notamment Saint-Jean, Saint-Georges, Hôtel de Ville, Terreaux, Louis-Pradel, Cordeliers, Bourse, Célestins, République et Bellecour. L'accès au parking LPA Grôlée s'effectuera uniquement par le quai Jules-Courmont et la rue Saint-Bonaventure.



Une grande partie de la Presqu'île de Lyon sera fermée à la circulation.

La municipalité invite les habitants et les visiteurs à privilégier les transports en commun et les modes de déplacement doux pour rejoindre les différents lieux de concerts répartis dans la ville.

Lyon

Zone à trafic limité en Presqu'île : un an plus tard, échec ou réussite ?

Il y a un an tout juste, habitants et usagers découvraient l'entrée en vigueur de la ZTL (Zone à trafic limité) en Presqu'île. Assortie de plusieurs aménagements d'ampleur, transformant le centre de Lyon. Alors que plusieurs associations s'approprient à en défendre le « bilan positif » via une déambulation ce dimanche 21 juin à 14 h place Bellecour, *Le Progrès* dresse un premier bilan du dispositif.

Difficile de parler de la ZTL (Zone à trafic limité) sans évoquer l'ensemble du projet qui a conduit à sa mise en place par l'exécutif écologiste il y a un an tout juste, le projet Presqu'île à Vivre. Car invariablement, au-delà de l'installation des quatre bornes aux entrées de la Presqu'île, on en revient aux questions qui se posent autour de l'aménagement de la rue Grenette désormais dévolue au bus et aux vélos et pour laquelle le débat est relancé, de la transformation de la partie nord de la rue de la République en zone piétonne et de la réorganisation importante des transports en commun qui touchent les 1^{er} et 2^e arrondissements. Alors quel bilan après ces changements d'ampleur qui font tant parler ?

● Les réussites ●

► Site apaisé, diminution du bruit, un cadre de vie plus cal-

me, une baisse du trafic automobile, le développement de la marche et du vélo. Les réactions de ceux qui ont répondu au questionnaire lancé par la Ville de Lyon à propos de la nouvelle vie de la rue Grenette permettent de dégager de premières tendances. Ce territoire entre Rhône et Saône est « majoritairement fréquenté par des usagers se déplaçant à pied, en transport en commun ou à vélo ». Autre avantage relevé : « Les gens ne s'entassent plus devant les arrêts de bus », rue de la République.

► Plusieurs lignes fortes de bus regroupées à Cordeliers disposent d'un site propre sur la rue Grenette, sur les quais de Saône et jusqu'à Saint-Paul avec, en théorie, des priorités aux feux. Bonus : une traversée de la Saône nettement plus agréable (même si certains pestent contre un allongement des trajets) que le site plutôt contraint du nord de la rue de la République. Où l'on a libéré l'espace pour d'autres usages. Le secteur est désormais apaisé sans bus, sans voiture avec des assises, des plantations et des arrêts de bus transformés en haltes végétalisées.

► L'une des bornes d'accès a été installée à l'entrée de la rue Edouard-Herriot. La vie des habitants s'en trouve transformée avec la « quasi-disparition » de rodéos urbains, et autres nuisances nocturnes qui se dérou-

laient sous leurs fenêtres. Même écho pour les riverains de la rue Paul-Chenavard, et dorénavant dit Emma, « je trouve beaucoup plus de places stationnement ».

► Des modifications ont eu lieu pour les quelque 60 000 ayants droit enregistrés pour accéder à la ZTL, ils peuvent circuler rue Grenette lorsqu'ils empruntent la rue Edouard-Herriot ou la rue de Brest. La liste s'est agrandie en cours de route avec les riverains des quais de la Pêcherie, Célestins et Saint-Antoine.

● Les échecs ●

► L'arrivée des bornes a eu pour principal effet un report de circulation, notamment sur les quais de Saône devenus le secteur des embouteillages permanents.

► Gros points noirs à la sortie du parking Saint-Jean à la suite du nouveau plan de circulation déployé par Sytral Mobilités visant à faire passer cinq lignes de bus sur le pont Maréchal-Juin. Même scénario ou presque pour la sortie du parking Bellecour. Mais là les choses devraient changer, car la Métropole de Lyon va de nouveau offrir la possibilité aux automobilistes qui en sortent de rejoindre la partie Nord de la place.

► Problèmes avec les bornes escamotables, des accidents ont été signalés à plusieurs reprises, certains font part d'un



manque de signalétique.

► Cohabitation parfois compliquée à hauteur de la rue Grenette entre vélos, piétons et bus. Circulation des bus perturbée avec les livraisons. Trottoirs jugés trop étroits pour les piétons.

► Usagers de TCL mécontents de la disparition des arrêts de bus à proximité de l'Hôtel de Ville. « Il peut y avoir une évolution à travailler avec la Métropole et Sytral Mobilités », reconnaît l'adjoint au maire de

Lyon en charge des Mobilités, Laurent Bosetti. L'élu émet l'idée d'un renforcement des fréquences de la navette S1 qui permettrait aux personnes ne souhaitant pas marcher, de traverser la Presqu'île du Nord au Sud de façon plus efficace.

► Un manque de cheminement cyclistes « notamment sur l'axe Nord-Sud » relève Frédérique Bienvenue, coprésidente de la Ville à Vélo.

● Dossier Nathan Chaze et Aline Duret

Un compromis est-il possible entre Ville et Métropole ?

En octobre 2025, alors que la campagne électorale débute à peine, la candidate LR aux élections métropolitaines, Véronique Sarselli promet de faire « sauter la ZTL et les bouchons ». Huit mois plus tard, celle qui est depuis devenue présidente de la Métropole de Lyon a adouci son discours. « On se laisse six mois, car il n'y a pas de consensus », a-t-elle ainsi déclaré lors d'une conférence de presse organisée au début du mois de juin.

« Lorsque nous avons lancé notre consultation sur Grenette, nous étions dans un contexte où la présidente promettait une décision avant l'été. J'ai apprécié ce changement de posture. Nous avons besoin de communication,

de revenir à une méthode en sortant de l'idéologie », salue Laurent Bosetti, (L'Après) adjoint au maire de Lyon en charge des mobilités.

Une voie dans laquelle semble s'engager Véronique Sarselli, qui a promis une évaluation du dispositif en place. Une plateforme baptisée « Ça bloque ? On agit ! » a également été mise en place pour établir une cartographie des points bloquants et des conflits d'usages. Reste que le changement de posture affiché face à la presse peine pour l'heure à se traduire en actes. La semaine dernière, la Métropole confirmait au *Progrès* la réalisation d'aménagements de feux tricolores et de sens de circulation autour de la place Belle-

cour et de son parking. La Ville de Lyon n'en avait pas été informée.

« Les échanges entre les services techniques ont été complètement arrêtés », déplore Laurent Bosetti qui note par ailleurs que « des canaux de discussions officiels se sont coupés, alors que la présidente s'est engagée à être dans le dialogue ». Revendiquant une posture d'élu constructif, à la recherche de compromis, Grégory Doucet a transmis sa feuille de route à l'élu Les Républicains, qu'il souhaite rencontrer toutes les six semaines.

« Lyon est la ville centre mais Lyon n'est pas le centre du monde », a sèchement répondu Véronique Sarselli lors d'une conférence de presse.



Véronique Sarselli se laisse finalement six mois pour prendre des décisions quant à la ZTL et au futur de la rue Grenette. Photo Joël Philippon



Le 21 juin 2025, premier jour de la ZTL, zone à trafic limité, dans le nord de la Presqu'île de Lyon avec ici, la piétonnisation de la partie nord de la rue de la République. Photo Maxime Jegat

62 000

C'est le nombre d'ayants-droit enregistrés pour accéder à la ZTL quotidiennement ou non.

En Presqu'île, la dernière borne de la Zone à trafic limité sera-t-elle installée ?

Mise en place depuis un an, la Zone à trafic limité n'est toutefois pas achevée. Seules quatre des cinq bornes escamotables prévues ont été installées au niveau des rues Port-du-Temple, Gentil, Edouard-Herriot et Childebert.

Le point d'accès de la rue Constantine dans le 1^{er} arrondissement de Lyon reste, lui, toujours ouvert aux flux de véhicules non autorisés qui peuvent librement l'emprunter, à leurs risques et périls. Initialement prévue pour 2026, son installation n'a toujours pas eu lieu, ce que déplore Laurent Bosetti (L'Après).

« Cela implique de mobiliser régulièrement la police municipale sur la ZTL, alors qu'elle pourrait être mobilisée davantage sur des opérations de sécurité routière » déplore l'adjoint de l'écologiste Grégory Doucet en charge des mobilités. La maire écologiste du 1^{er} arrondissement indique de son côté que l'installation a été retardée en raison de travaux sur les réseaux souterrains, désormais achevés. « Cela dépend maintenant de la Métropole », assure-t-elle.

Contactée, cette dernière n'a pas répondu à nos sollicitations.

Un an après, le bilan serait plutôt mitigé du côté de l'ADPL, Association pour le développement de la Presqu'île de Lyon, dont la fondation est liée à l'aménagement proposé et des inquiétudes qui ont émergé « face à ce projet d'ampleur qui est arrivé sur la table ».

Pour Maxime Le Moing, président et Antoine Nanterme, trésorier et cofondateur, la ZTL a « forcément des avantages ». Et d'évoquer une diminution des nuisances le soir par exemple rue Édouard Herriot. « C'est aussi plus agréable de circuler à vélo », indique le trésorier, tout en parlant des reports de circulation et des embou-

« Certains ont encore du mal à appréhender ce dispositif »

Questions à ▶

Johanna Benedetti, présidente de My Presqu'île

En tant que présidente de l'association My Presqu'île qui regroupe près de 500 adhérents commerçants, quel premier bilan faites-vous ?

« C'est une vaste question. Je n'ai pas forcément vocation à commenter cela aujourd'hui, à une période, en plus, où il y a des enjeux politiques forts entre la Métropole et la Ville, avec des visions, peut-être, qui vont s'affronter. Mais il existe des remontées de terrain. Et il apparaît que pour beaucoup de monde, la dimension praticable de la ZTL est floue. Certains ont encore du mal à appréhender ce dispositif, ils ne comprennent pas bien. Les habitants qui vivent en dehors de la Presqu'île nous demandent c'est quoi la ZTL ? On se rend compte qu'il y a encore des trous dans la raquette ».

Et du côté des commerces ?

« Les commerces ont d'autres préoccupations, d'autres problématiques. Les travaux réalisés pour la mise en place de ce dispositif ont eu un impact, c'est certain, mais sur des activités déjà fragilisées. Le plus gros problème aujourd'hui, c'est la baisse du chiffre d'affaires qui se téléscopent avec une hausse très dure des char-



ges, des loyers, des factures et de l'approvisionnement en matières premières. Ainsi que la réduction extrêmement forte des marges ».

Que demandez-vous aujourd'hui ?

« Que l'on s'occupe réellement d'avoir un vrai plan de stratégie et de politique publique sur le commerce. Qu'on étudie des trajectoires. C'est la clé pour garantir la diversité des commerces en Presqu'île. Pour que dans 10 ans, il y ait encore des indépendants, une grande diversité et une richesse des savoir-faire. Et ça, on ne peut pas le faire seul ».

« Un outil flexible, il ne s'agit pas de le détruire »

teillages géants. Ce projet de ZTL ils disent ne pas être contre, c'est plutôt sur « la manière et sur la méthode » dont ça s'est fait qu'ils trouvent à redire.

L'horaire des bornes en question

Du côté des difficultés qu'ils ont identifiées, « les effets de bord », c'est-à-dire les zones limitrophes de la ZTL où les habitants ne se trouvent pas sur la liste des ayants droit. Et de pointer du doigt des situations curieuses, avec parfois une demi-rue qui entre dans le dispositif, et l'autre non. « Imaginez, argumente Maxime Le Moing, des riverains qui ont

une borne sous leur fenêtre et qui ne peuvent pas passer ».

Autre point soulevé, l'horaire à partir duquel les bornes s'abaissent de 6 h à 11 h. Peut-être faudrait-il envisager une modulation des ouvertures en incluant certains week-ends ou par exemple lors des fêtes de Noël ?, interrogent-ils. « La ZTL, cela peut être un bon outil », argumente Antoine Nanterme. « C'est un outil flexible, il ne s'agit pas de le détruire. Il faut savoir utiliser cette flexibilité, pour l'adapter à notre modèle », ajoute-t-il, évoquant aussi « une crispation rue Grenette » où « il y a quelque chose à faire ».



Jérôme Desaintjean, responsable maintenance, dans la salle de répétition au niveau -5 de l'opéra de Lyon. Photo Maxime Jegat



La fosse pour l'orchestre dans la grande salle de l'opéra de Lyon. Photo M Jegat



La grande salle de l'opéra de Lyon vue depuis la scène. Photo Maxime Jegat

Lyon

Comment l'Opéra tente de concilier confort et sobriété énergétique

Réduire sa consommation d'énergie et son empreinte carbone tout en accueillant les artistes et les spectateurs dans les meilleures conditions est un des défis que tente de relever l'Opéra de Lyon depuis plusieurs années. Petit tour en coulisses pour mettre au jour ce travail de l'ombre au quotidien.

Personne n'a croisé de fantôme cher à l'écrivain Gaston Leroux lors de cette visite réservée à la presse, ce mardi 16 juin, dans les coulisses techniques de l'Opéra de Lyon. Mais touché du doigt les secrets d'une mécanique complexe qui orchestre la vie de cette institution construite en 1831 et réhabilitée à partir de 1989 par l'architecte, Jean Nouvel.

Trois techniciens à demeure

Entouré de responsables du groupe Equans, une filiale de Bouygues qui accompagne depuis près de trente ans la structure dans l'exploitation et la maintenance de ses installations techniques, Fabrice Paris,

le directeur technique de l'Opéra de Lyon met en avant les « 40 % de réduction du coût énergétique global du bâtiment ». Soit 250 000 euros d'économie réalisée chaque année grâce à des « actions vertueuses ».

Sur un budget global de 4 millions d'euros. Une goutte d'eau ? « Il s'agit d'argent public, il faut donc être rationnel pour conserver un budget artistique au même niveau, en cette période de restriction financière. Le décor est planté. »

« On a réussi à devancer de cinq à six ans le décret du gouvernement qui impose d'améliorer la performance énergétique des bâtiments d'ici 2030 », se félicite Oliver Dumas, le directeur régional d'Equans qui compte « à demeure, trois salariés à temps plein », notamment pendant les spectacles.

« Des métiers de l'ombre qui contribuent à faire vivre la partie artistique. » Des techniciens en charge des installations climatiques et électriques (-14 % d'électricité sur la dernière facture), de la sécurité incendie et des pompes à chaleur géothermiques. Celles-ci puisent et rejettent de l'eau dans la nappe

phréatique du Rhône, située sous le bâtiment de 18 étages et de 48 mètres de hauteur. « Sous le contrôle de l'Agence de l'eau », s'empresse-t-on de nous préciser. L'Opéra enregistrerait 26 % d'eau pompée en moins depuis une demi-douzaine d'années. Contrairement aux Shadoks, la planète s'en portera un tout petit peu mieux.

Prendre soin du public, des artistes et des instruments

Car dans ce temple de l'opéra, l'hydrométrie est un paramètre à surveiller de très près afin d'offrir des conditions optimales aux chanteurs et aux musiciens. Mais aussi à leurs instruments, pour certains de grande valeur, les assurances veillant au moindre couac de l'équipe technique.

Le bien-être du public s'inscrit dans cette partition, un air joué par de bruyantes machines en sous-sol, insuffle du chaud-froid dans les espaces publics. « Les gens peuvent rester parfois quatre heures pour un spectacle dans la grande salle de 1200 places, il est essentiel d'adapter aussi la température en fonction de son occupation », ajoute Jérôme Desaintjean, le responsable maintenance de l'Opéra de Lyon.

Une nacelle pour changer l'éclairage

Un public protégé en cas de problème pyrotechnique sur scène, un rideau métallique ir-



Fabrice Paris, le directeur technique : « Le transport des décors est un enjeu dans la réduction de notre empreinte carbone ». Photo Maxime Jegat

rigué d'eau sert de coupe-feu et le met à l'abri.

D'autres mesures ont été prises dans cette enceinte de 16 000 m² pour conforter ce statut de bon élève : le remplacement par des Led, de l'éclairage des appliques du Grand Foyer et son décor d'origine mis en lumière par des lustres imposants. « Une semaine de travail avec une nacelle pour effectuer cette opération », souligne Guillaume Vissac, le responsable du site pour Equans.

Mesures également en dehors du bâtiment, en optimisant les déplacements publics, « une

grosse part de notre bilan carbone », lâche Fabrice Paris. À l'aide d'un camion-opéra itinérant qui vient à la rencontre du public en région Auvergne Rhône-Alpes. Ou par le biais du Collectif 17 h 25, lancé récemment. L'Opéra de Lyon et quatre autres institutions culturelles se sont associées autour d'un projet écoresponsable, notamment de mutualisation des décors de production. « Ce sont moins de semi-remorques qui se baladent sur les routes », applaudit le directeur technique de l'Opéra de Lyon.

● Régis Barnes

« On a devancé de cinq à six ans le décret sur l'amélioration des performances énergétiques »

Oliver Dumas, directeur régional d'Equans qui accompagne la structure dans l'exploitation et la maintenance de ses installations techniques

Lyon : pourquoi les brumisateurs de la place Bellecour ne fonctionnent toujours pas malgré la chaleur



Lyon : pourquoi les brumisateurs de la place Bellecour ne fonctionnent toujours pas malgré la chaleur

Promis pour l'été, les brumisateurs de Bellecour sont attendus !

Avec le retour des fortes températures à Lyon, les regards se tournent de nouveau vers les imposantes ombrières installées sur la place Bellecour. Depuis plusieurs jours, de nombreux Lyonnais s'interrogent sur les réseaux sociaux : pourquoi les brumisateurs censés apporter un peu de fraîcheur sous ces structures ne sont-ils pas encore en fonctionnement ?

Mis en place sous les ombrières, ces dispositifs doivent normalement être actifs chaque année du 15 juin au 15 septembre afin d'aider les habitants et les visiteurs à mieux supporter les épisodes de chaleur estivale.

Pour rappel, ces installations avaient été déployées dans le cadre du réaménagement temporaire de la place Bellecour. Initialement, la municipalité souhaitait végétaliser davantage cet espace emblématique afin de lutter contre les îlots de chaleur. Un projet finalement abandonné en raison des contraintes techniques liées notamment à la présence du métro et d'un parking en sous-sol, mais aussi aux exigences patrimoniales entourant la plus grande place lyonnaise.

Activés dès demain ?

À la place, de vastes ombrières ont été installées pour la période 2025-2029. Un aménagement qui avait suscité de nombreuses critiques, aussi bien sur son esthétique que sur son coût estimé à 1,5 million d'euros.

Face aux interrogations actuelles, la Ville de Lyon assure toutefois qu'il ne s'agit ni d'une panne ni d'un abandon du dispositif. La municipalité explique que les brumisateurs font partie du *"plan de remise en eau de l'ensemble des points d'eau et fontaines de la ville"*, une opération lancée à la mi-mai et qui se poursuit encore cette semaine.

Les différents équipements sont ainsi remis en service progressivement par les services municipaux. Selon nos informations, les brumisateurs de la place Bellecour devraient être activés dès ce jeudi 18 juin, mettant fin aux interrogations des passants alors que le thermomètre continue de grimper dans l'agglomération lyonnaise.

Lyon. La place Bellecour tente de se rafraîchir avec des brumisateurs

La rédaction - 18 juin 2026

Les brumisateurs ont été remis en service ce jeudi 18 juin, premier jour de canicule. Mais servent-ils à quelque chose ?



Depuis le retour des chaleurs estivales, beaucoup s'interrogeaient sur leur absence. Les brumisateurs fixés sous les ombrières place Bellecour sont désormais opérationnels depuis ce jeudi 18 juin.

Un retour qui tombe à pic alors que le département du Rhône vient d'être placé en vigilance orange canicule. Face à la hausse des températures, les passants pourront profiter d'un peu de fraîcheur sous les ombrières bleues en actionnant les boutons verts situés en bas de la structure. Pourtant, si cette annonce semble plutôt positive, les

Lyonnais apparaissent mitigés face à cette installation. *Tribune de Lyon* est allé à leur rencontre pour recueillir leurs témoignages.

« Ça rafraîchit »



Certains, comme Tom, sont plutôt satisfaits de la mise en marche des brumisateurs. « *Je trouve ça plutôt utile, ça rafraîchit c'est trop bien* ». Même s'il nous confie qu'il ne viendrait pas non plus jusqu'à Bellecour pour les utiliser, il pense que ce type d'infrastructures devrait être mis en place un peu partout dans la ville.

Tom, 19 ans, étudiant. ©Louise Pacaud

La fraîcheur, oui mais jusqu'à un certain point



Si elles reconnaissent leur aspect rafraîchissant, Élise et Marissa pointent deux limites liées à ces installations. Pour Élise, « *c'est bien mais des arbres auraient été mieux car il fait beaucoup plus frais sous la verdure* ».

Marissa se montre réticente quant à la consommation en eau de cette structure. Malgré l'aspect rafraîchissant, elle alerte sur le fait qu'il ne faut pas en abuser pour ne pas gaspiller l'eau. Elle serait plutôt partante pour envisager d'autres moyens plus écologiques.

Élise, 35 ans, esthéticienne. ©Louise Pacaud

Ces limites illustrent bien la réticence de certains Lyonnais quant à la remise en marche des brumisateurs. Nombre d'entre eux ont d'ailleurs confié qu'ils ne connaissaient même pas l'existence de ces derniers et qu'ils ne les avaient jamais testés.

Lily Bardou

Rénovation de la Galerie des Terreaux : le projet est-il en panne ?

Après la réalisation d'une première phase de travaux, le projet de rénovation de la Galerie des Terreaux présenté en 2024 est aujourd'hui en suspens. Une autre phase « se prépare pour début juillet », annoncent les services de la Ville de Lyon, propriétaire de la place. Après, c'est la Société d'économie mixte patrimoniale du Grand Lyon, futur gestionnaire du lieu, qui doit prendre le relais.

Des travaux qui commencent puis qui s'arrêtent. La Galerie des Terreaux, célèbre passage couvert qui relie la place de l'Hôtel de Ville à la rue Lanterne (Lyon 1er) a décidément bien du mal à reprendre son souffle.

Et pourtant, la Ville de Lyon qui devient propriétaire de l'ouvrage, à la suite de l'acquisition des derniers lots privés,



Ancienne galerie marchande qui relie la place de l'hôtel de ville à la rue Lanterne, la Galerie des Terreaux, fermée depuis une trentaine d'années, doit être rénovée. Les travaux ont démarré, aujourd'hui ils sont à l'arrêt. Photo Aline Duret

présentait un projet de rénovation. En juillet 2024.

Promouvoir la réparation et le réemploi

L'ancienne galerie marchan-

de, de quelque 1 200 mètres carrés, placée « au cœur d'un site inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco est cette fois destinée à accueillir une Cité des artisans-réparateurs ».

L'objectif affiché par l'exécutif écologiste est bien de promouvoir ici, l'économie circulaire, la réparation et le réemploi. « Sans équivalent dans la métropole lyonnaise », dira le maire, Grégory Doucet, ce concept vise à « sensibiliser et accompagner les habitants pour diversifier leurs habitudes de consommation ».

Pour le conduire, deux phases de travaux sont envisagées. Pour un coût total estimé 1,6 million d'euros. La première engagée mi-2025 entraînerait des opérations de démolition des anciennes cellules commerciales, de curage et désamiantage. Elle est aujourd'hui terminée, confirment les services de la Ville de Lyon.

Rénovation des façades et remise aux normes du site

La seconde tranche était, elle, annoncée peu après, avec un lancement officiel du chan-

tier fin novembre 2025. Il était question jusqu'à fin 2026, de remettre aux normes le site, de rénover les façades et d'installer les sanitaires. Sauf que depuis quelque temps, le site reste fermé.

« Une phase 2 se prépare pour début juillet, les temps d'études ont pris un peu de retard », précisent les services de la Ville de Lyon. L'objectif est de réaliser des travaux préalables à la livraison du bien. Afin que la SEM Patrimoniale du Grand Lyon (Sempat), futur gestionnaire du lieu, prenne le relais.

Sous l'ancienne mandature, la Sempat avait annoncé un engagement financier à hauteur de 2,5 millions d'euros et « des travaux d'aménagement spécifiques à l'exploitation ». Le nouvel exécutif, désormais piloté par Véronique Sarselli (LR), est-il toujours dans les mêmes dispositions ?

● A. Du.

Navigône renforce sa flotte : deux nouveaux bateaux électriques mis en service sur la Saône



La ligne fluviale Navigône franchit une nouvelle étape. À partir du 20 juin, deux nouvelles navettes électriques rejoignent la flotte du réseau TCL, permettant de doubler l'offre et d'atteindre une fréquence de 15 minutes aux heures de pointe.

La ligne fluviale Navigône monte en puissance.

Un an après son lancement, la liaison exploitée par SYTRAL Mobilités entre Vaise-Industrie et Confluence accueille deux nouveaux bateaux électriques, Le Canut et La Soyeuse, qui viennent compléter les deux navettes déjà en service, Le Gone et La Fenotte.

Cette montée en charge permet à la ligne d'atteindre son offre nominale, avec quatre bateaux circulant simultanément sur la Saône. La fréquence passe ainsi à un départ toutes les 15 minutes aux heures de pointe, contre 30 minutes auparavant.

Selon SYTRAL Mobilités, près de 200 000 trajets ont été effectués depuis la mise en service de Navigône. La ligne relie le nord et le sud de Lyon sur un parcours de 6,2 kilomètres, traversant notamment Saint-Vincent et les Terrasses Presqu'île.

Le trajet dure 20 minutes entre Vaise-Industrie et les Terrasses Presqu'île et 37 minutes jusqu'à Confluence.

Les nouveaux bateaux ont été construits aux Sables-d'Olonne et équipés de batteries produites à moins de 30 kilomètres de Lyon. Profilées comme des catamarans, les navettes ont été conçues pour limiter les nuisances sonores et le batillage sur la Saône.

Le projet a bénéficié d'une aide de 890 000 euros de l'ADEME et de Voies navigables de France, destinée à compenser le surcoût lié à la motorisation électrique.

Chaque bateau peut accueillir 90 passagers, dont 55 places assises à l'intérieur, et dispose de prises USB et 220 volts, connexion Wi-Fi, espaces de travail, 6 emplacements vélos et 4 places réservées aux personnes à mobilité réduite.

Les navettes sont également accessibles aux fauteuils roulants et aux poussettes, avec un accompagnement assuré par l'équipage lors de l'embarquement.

Le développement de Navigône s'est accompagné de l'aménagement de quatre haltes fluviales : Vaise-Industrie, Saint-Vincent, Terrasses Presqu'île et Confluence. L'investissement total atteint 7 millions d'euros.

La nouvelle halte Saint-Vincent remplace notamment l'arrêt provisoire des Subsistances grâce à un aménagement technique spécifique permettant au ponton de suivre les variations du niveau de la Saône.

Avec ces deux nouvelles navettes, SYTRAL Mobilités entend faire de la Saône un axe de transport à part entière dans l'agglomération lyonnaise, tout en poursuivant la décarbonation du réseau TCL.

Avec les Navigônes « nous redécouvrons la ville comme si nous étions des touristes »

Le 18 juin 2025, cent douze ans après la disparition du dernier bateau-mouche lyonnais, la navette Navigône était lancée sur la Saône. Aujourd'hui au nombre de 4, elles permettent chaque jour de relier Vaise à la Presqu'île (2e) et les week-ends d'aller jusqu'à Confluence. Mais qui les emprunte ? Les utilisateurs sont-ils satisfaits ?

Ce samedi 20 juin, alors que le thermomètre affiche encore 35 degrés, Christel et Nicolas fêtent leurs 39 ans de mariage. Et c'est à bord d'une des quatre navettes fluviales du réseau TCL que nous les croisons. « Aujourd'hui nous redécouvrons Lyon comme si nous étions des touristes. Nous sommes descendus de la Croix-Rousse par les traboules et prenons pour la toute première fois le Navigône, dont nous avons souvent entendu parler. »

S'il se fait plaisir, le couple de Lyonnais, aujourd'hui exilé à Neuville-sur-Saône, pense aussi à la cousinade qu'il organise le 14 juillet entre Lyon et le Beaujolais. « C'est dans ce cadre que nous prenons la navette. Nous voulions voir si cela valait le coup d'emmener notre famille à bord jusqu'à la Confluence. »

Un tarif un peu élevé pour certains

Après avoir réalisé dans les deux sens, la ligne unique de 6,5 kilomètres qui rallie Vaise Industrie (9e) à la Presqu'île (2e), les jours de semaine, et pousse jusqu'à Confluence les mercredis, vacances et week-ends, le couple est for-



Pour la cousinade, qu'ils organisent le 14 juillet, les Lyonnais Christel et Nicolas ont pris pour la 1^{re} fois la navette fluviale. Photo Christelle Lalanne

mel : « Nous avons vu Lyon différemment, sans le stress des embouteillages, des transports en commun et en tout électrique. Nous avons pris le temps d'observer des endroits qu'habituellement nous n'avons pas le temps de regarder. Et c'est vraiment beau depuis la Saône. »

Marianne ne les contredira pas. Ce week-end, sa fille Marlène qui vit désormais à Sète est venue la voir. « Je lui ai proposé de faire la balade que j'emprunte de temps à autre, car j'habite sur le plateau de Saint-Rambert. Je la trouve très agréable, même si parfois il y a quelques petits bugs. » Ce samedi, contrairement à d'autres personnes (lire par ailleurs), elles n'en connaîtront pas et profiteront de la vue, pour 40 minutes à 3 euros (5€ l'aller-retour). Un tarif

que Marlène trouve malgré tout un peu élevé, « à Sète nos bateaux taxis sont gratuits », précise-t-elle au Progrès.

« Nous n'étouffons pas comme dans les transports en commun »

Ces quatre copines, qui effectuent leurs études à Lyon, trouvent quant à elles, que le prix est très correct. Pour cause : « Nous avons l'habitude d'être dans le bus ou le métro, nous avons donc un abonnement TCL ». Et qui dit abonnement, dit transport fluvial compris. Mais « de Confluence à Vaise, en bus et en métro, il nous faut effectuer au minimum deux changements. Avec la navette, c'est plus simple et nous n'étouffons pas comme dans les trans-

ports en commun. Au contraire, nous respirons », sourient-elles en restant sur le pont, en plein soleil.

A contrario, de nombreuses personnes préfèrent se réfugier dans la salle climatisée : « On voit tout aussi bien et on est bien installé », confie cette maman et son petit garçon.

Touristes le week-end, habitués la semaine

Si nous croisons beaucoup de Lyonnais, sur le Navigône, le personnel de bord affirme que le week-end c'est à « plus de 90 % des touristes qui l'empruntent ». Un groupe d'Allemands et un autre d'Anglais, tout sourire et ravis de leur traversée, viennent confirmer ses dires.

La semaine, c'est un peu différent « nous avons nos habitués qui vont au travail et en

Entre panne et manque d'ombre, un « bof » pour certains

Rachel était motivée à 12 heures. Depuis son arrivée à Lyon, il y a cinq ans, la jeune femme ne se déplace qu'à vélo. Mais ce samedi, pour rallier la Confluence à la Presqu'île, elle s'est décidée à prendre la navette fluviale : « Un super service très adapté à toutes ces canicules qui s'annoncent ». Manque de chance. Alors qu'elle attend déjà depuis quinze minutes, en plein soleil, le capitaine vient indiquer que la navette ne partira pas. « Nous avons un problème de propulsion, il faut tout relancer », explique-t-il au Progrès.

Des pannes qui arrivent de temps à autre. Ce samedi, il faut donc attendre la prochaine navette soit 20 minutes de plus. Mais sur le quai Rambaud, comme sur les autres quais d'accostage du Navigône (Les Terrasses Presqu'île, Saint-Vincent et Vaise Industrie), pas d'assises, pas d'ombre. Et « lorsqu'il y a trop de monde, même si vous avez fait la queue pendant 10 ou 15 minutes, on vous demande de patienter jusqu'à la prochaine navette », indique une usagère au Progrès.

La rançon du succès ? Ou une fréquence de 30 minutes habituelles et 15 minutes en heures de pointe à revoir ?

profitent pour emmener leurs enfants à l'école », constate Maxime.

● Christelle Lalanne



Aurélie Maras

Rue Grenette : pour Aurélie Maras, la Métropole doit entendre les habitants de Lyon

• 18 juin 2026 À 07:00 - Mis à jour À 08:03 par Paul Terra

Aurélie Maras, adjointe écologiste à la démocratie locale, est l'invitée de 6 minutes chrono / Lyon Capitale.

Face à la volonté de la Métropole de Lyon de rouvrir la rue Grenette aux voitures, la majorité écologiste à la Ville de Lyon oppose les résultats de la concertation qu'elle a lancé sur la piétonisation de la Presqu'île : "Au total, plus de 17 500 réponses ont été recueillies. Très largement, les répondants se sont exprimés en faveur du maintien de la rue Grenette sans circulation automobile. Je rappelle qu'environ 90 000 usagers des transports en commun empruntent quotidiennement la rue Grenette. Ce sont donc autant d'usagers qui ne sont pas bloqués dans les embouteillages liés à la circulation automobile", souligne Aurélie Maras, la nouvelle adjointe en charge de la démocratie locale.

Elle se félicite de la temporisation de la Métropole sur ce sujet que Véronique Sarselli promettait de régler avant l'été : "en début de mandat, ils annonçaient vouloir rouvrir la rue Grenette à la circulation automobile sans associer personne, sans consulter les habitants, ni

la Ville de Lyon, ni les premiers concernés, c'est-à-dire les habitants de la Presqu'île. C'était très inquiétant".

La retranscription intégrale de l'entretien avec Aurélie Maras

Bonjour à tous et bienvenue. Vous regardez 6 minutes chrono, le rendez-vous quotidien de la rédaction de Lyon Capitale. Aujourd'hui, nous accueillons Aurélie Maras. Vous êtes adjointe écologiste à la Ville de Lyon, en charge de la démocratie locale. On a beaucoup parlé de l'une des actions que vous avez menées : une concertation citoyenne pour savoir ce que les habitants de Lyon, mais aussi certains habitants de la métropole, pensaient du devenir de la rue Grenette. Celle-ci a été fermée à la circulation automobile lorsque la Ville de Lyon a instauré, il y a environ un an, une zone à trafic limité. Dans le même temps, Véronique Sarselli, présidente de la Métropole de Lyon, affirme vouloir la rouvrir à la circulation automobile. Le résultat de votre concertation semble sans appel : 72 % des personnes interrogées souhaitent maintenir la rue fermée aux voitures. La Métropole estime que cette étude n'a aucune valeur. Pourtant, 17 000 personnes, c'est un échantillon conséquent. Pensez-vous que la Métropole doit nécessairement en tenir compte ?

Pour revenir sur la méthode, nous avons souhaité lancer cette concertation et nous avons été agréablement surpris par la mobilisation des habitants. Ils ont voulu s'exprimer et ont répondu massivement à ce questionnaire, qui comportait également des questions ouvertes. Au total, plus de 17 500 réponses ont été recueillies. Très largement, les répondants se sont exprimés en faveur du maintien de la rue Grenette sans circulation automobile. Je rappelle qu'environ 90 000 usagers des transports en commun empruntent quotidiennement la rue Grenette. Ce sont donc autant d'usagers qui ne sont pas bloqués dans les embouteillages liés à la circulation automobile. Sur le fond, nous avons donc eu une forte participation et un résultat très clair : 72 % des répondants sont favorables au maintien du fonctionnement actuel de la rue Grenette.

C'est un résultat encore plus net que celui des urnes. On s'était dit qu'on y verrait plus clair après les élections municipales et métropolitaines. Le 2e arrondissement est resté dirigé par Pierre Oliver, opposé à cette décision, tandis que la circonscription métropolitaine est restée écologiste, favorable à la fermeture. Pensez-vous qu'il puisse exister un biais politique derrière ces 72 %, compte tenu de l'ampleur du résultat ? Cela pourrait-il avoir été influencé par des militants écologistes ?

Déjà, il faut rappeler que les 72 % correspondent au résultat global des 17 500 répondants, mais ce chiffre est aussi cohérent d'un arrondissement à l'autre. Les premiers concernés sont évidemment les habitants de la Presqu'île. Dans le 1er arrondissement, 76 % sont favorables à l'aménagement actuel. Dans le 2e arrondissement, ils sont encore 66 % à soutenir cet aménagement. C'est significatif, car les premiers concernés sont aussi particulièrement sensibles à la qualité de vie, au niveau sonore et à la qualité de l'air.

Vous évoquiez un volet quantitatif et un volet qualitatif. Qu'est-ce qui ressort de la partie qualitative, dans les réponses plus détaillées ? Pourquoi les gens tiennent-ils à ce que la rue reste fermée ?

C'est justement ce qui est intéressant. Comme le questionnaire comportait des questions ouvertes, un travail d'analyse approfondi a été mené par la mission démocratie ouverte. Il en ressort plusieurs enseignements très intéressants. Parmi les points forts des

aménagements actuels, ce qui ressort en premier, c'est l'efficacité des transports en commun. C'est le point le plus cité. On note également un sentiment accru de sécurité pour les piétons, ce qui est évidemment important. Le niveau sonore est aussi un élément central. Même si certaines remarques concernent aussi les klaxons des bus, ce qui montre qu'il y a encore des améliorations possibles. La qualité de l'air revient également souvent. Les habitants évoquent un centre-ville plus agréable, où il est plus facile de circuler, de se rendre dans les commerces et d'accéder aux services publics grâce à des transports en commun plus efficaces. Nous avons également voulu identifier les limites des aménagements actuels. Ce qui ressort, c'est d'abord la présence persistante d'îlots de chaleur. Beaucoup demandent davantage de végétalisation. Nous savons que ce ne sera pas possible partout, mais il existe clairement un besoin d'ombrage et de végétalisation. Autre point important : certains trottoirs restent trop étroits pour les piétons. La rue Grenette est particulièrement concernée, mais ce n'est pas la seule rue de la Presqu'île dans ce cas. Enfin, certaines personnes ont formulé des propositions sur le mobilier urbain installé rue de la République. Tout cela sera publié très prochainement. Vous aurez donc accès à l'ensemble de cette matière qualitative. C'est un enseignement très riche, car il permet d'entrer dans le détail des attentes des habitants et, je l'espère, d'orienter les futures politiques publiques sur la Presqu'île. Je vous fais ici un résumé des tendances principales, mais vous verrez que l'analyse est très détaillée.

La Métropole de Lyon a, pour l'instant, retardé sa décision. Pensez-vous qu'il s'agisse d'un simple report ou qu'elle finira par mettre en œuvre sa promesse de campagne, à savoir la réouverture de la rue Grenette ? Quels échanges avez-vous avec la Métropole sur ce dossier ?

Heureusement qu'ils ont temporisé. En début de mandat, ils annonçaient vouloir rouvrir la rue Grenette à la circulation automobile sans associer personne, sans consulter les habitants, ni la Ville de Lyon, ni les premiers concernés, c'est-à-dire les habitants de la Presqu'île. C'était très inquiétant. Je rappelle également un élément de contexte : la Métropole de Lyon a débuté son mandat sans aucun exécutif chargé de la démocratie locale et de la participation citoyenne. C'est inédit. Depuis Gérard Collomb jusqu'à aujourd'hui, il y avait toujours eu un vice-président ou une vice-présidente chargé de ce sujet. Ce signal est malheureusement préoccupant. Heureusement qu'ils ont ralenti sur ce dossier. Nous espérons maintenant qu'ils prendront en compte la parole des habitants, qui se sont exprimés massivement dans cette consultation. Nous espérons réellement que la Métropole en tiendra compte. Il existe des rendez-vous réguliers entre les vice-présidents de la Métropole. Pour ma part, je n'ai pas d'interlocuteur direct sur ce sujet, mais le maire de Lyon et la présidente de la Métropole se rencontrent régulièrement.

La rue de Condé accueille le Coworking des Gones

Les 150m² de l'ancien atelier d'orfèvrerie, dans la cour du 46 rue de Condé (Lyon 2^e), viennent d'être transformés pour accueillir travailleurs indépendants, jeunes entrepreneurs et porteurs de projets.

« Permettre les discussions et faciliter l'accompagnement »

Ce nouvel espace très lumineux est dû à la rencontre de Vanessa Chaffal, comptable de formation et de Raphaël Desplace, dirigeant l'emblématique menuiserie Durand de ladite rue. « Permettre les discussions et faciliter l'accompagnement nécessaire pour faire naître ou développer une entreprise, c'est ce qui nous a incités à réaliser ces aménagements », explique le duo.

Espace open, petites salles lumineuses au mobilier sur roulettes pour répondre à chaque besoin, bureaux privatifs, internet haut débit, cabines téléphoniques, imprimantes, casiers sécurisés, coin détente, cuisinette équipée et toilettes, tout correspond à un souci d'accueil mêlant convivialité, confort et cadre professionnel.



Vanessa et Raphaël dans leur nouvel espace de travail.

Photo Michel Nielly

Souhaitant participer à la création d'une véritable communauté d'entrepreneurs, Vanessa et Raphaël animent des ateliers à partir de thèmes spécifiques. « Stratégie et Marketing digital » ce mois-ci et « Trucs et astuces du bâtiment » en septembre prochain, en sont des exemples. | Site : www.coworking-des-gones.fr

Lyon 2E

Animation de la Maison de ventes aux enchères Millon

Expertise d'objets notamment en vue d'un don aux Petits Frères des Pauvres : bijoux anciens, œuvres d'art, tableaux, sculptures, montres, meubles, objets de collection dont timbres, monnaies et médailles. *Mardi 30 juin de 9h30 à 17h30. Maison de ventes aux enchères Millon. 62 rue Sala. Gratuit.*

● 15 au 18 juillet - Cinéma sous les Étoiles

L'incontournable festival bénévole revient pour une 24^e édition avec quatre soirées gratuites place d'Ainay. Le programme n'est pas encore annoncé mais chaque long-métrage est précédé d'un court. Le tout 100 % gratuit.

| Gratuit. Place d'Ainay, abbaye du même nom, Lyon 2^e.

Une plaque en hommage au résistant Marc Bloch, rue de la Charité

Le maire de Lyon, Grégory Doucet, a révélé le 15 juin une plaque commémorative pour l'historien Marc Bloch, né au 66 rue de la Charité en 1886.

Ce 15 juin, précédant la panthéonisation de Marc Bloch et de son épouse Simonne Vidal, le maire de Lyon, Grégory Doucet, a dévoilé une plaque rappelant qu'au 66 rue de la Charité est né, en 1886, cet historien et Résistant. « C'est plus qu'une plaque de mémoire. C'est un repère de conscience, un repère contre l'oubli, contre la haine, contre le mensonge. Un repère pour la République et

pour tout ce qui nous lie », a adressé l'élu écologiste à une foule venue nombreuse.

En présence d'une bonne centaine de personnes dont l'ambassadrice pour les droits de l'Homme et l'arrière-petit-fils Mathis Bloch, les intervenants ont tous mis en avant la vie de combat qu'a menée ce serviteur de la France jusqu'au sacrifice ultime infligé et partagé avec 29 autres compagnons de cellule, le 16 juin 1944.

« Un héritage à transmettre »

Avec Bruno Permezel, président de l'association des Résistants de Montluc, le parcours de vie de l'universitaire et du combattant des deux conflits mondiaux a révélé son sens de l'engagement, son souci de fraternité et sa fierté d'être Français. Pour Véronique Déchamps, conseillère régionale,



L'arrière-petit-fils de Marc Bloch, Mathis (1^{er} à gauche) accompagné par le maire de Lyon, Grégory Doucet et le préfet du Rhône Étienne Guyot. Photo Michel Nielly

le, les soucis de vérité, de lucidité et de liberté d'esprit qui animaient Marc Bloch lui apparaissent d'une brûlante actualité.

Quant au préfet du Rhône, Étienne Guyot, « le parcours remarquable de cet homme de courage et d'une grande exigence républicaine est un héritage à transmettre sans ré-

serve ». Pour Mathis, cette cérémonie est un moment d'émotion et de joie. Le maire a conclu la cérémonie : « Au-delà de la célébration de la République, sachons la servir. Au-delà de la transmission d'une mémoire, sachons en faire une force pour agir. Car les grandes vies ne demandent pas seulement des hom-



Sur la plaque est inscrit : « Marc Bloch [...] est né dans cet immeuble le 6 juillet 1886 assassiné par la Gestapo le 16 juin 1944 ». Photo M. Nielly

mages. Elles exigent de nous que nous en soyons, aujourd'hui et demain, les dignes héritiers. Soyons dignes de Marc Bloch et de Simonne Vidal »

Après le dévoilement de la plaque par les autorités et l'arrière-petit-fils, ont résonné *Le chant des Partisans* et *La Marseillaise*, en présence de 6 porte-drapeaux.

● De notre correspondant, Michel Nielly

« Soyons dignes de Marc Bloch »

Grégory Doucet, maire
Les Écologistes de Lyon

Édito. Bloch, deux destins lyonnais

Frédéric Crouzet - 10 juin 2026



C'est l'histoire d'une adresse, d'une époque où l'on s'éteignait là où l'on était né. Claude voit le jour en 1928 au 46 rue Franklin, à Lyon. Il grandit avec sa mère et ses grands-parents maternels dans le même immeuble.

Élève en prépa au lycée de La Martinière, il est encore un adolescent insouciant quand l'occupant allemand redouble d'efforts pour traquer Juifs et résistants. Sa famille se réfugie à Crépieux où elle est arrêtée par la Milice à l'été 1944. Son grand-père meurt dans les locaux de la Gestapo. Claude et sa mère sont détenus au fort de Montluc, puis à Drancy, avant leur transfert au camp polonais d'Auschwitz. Claude ne reverra

jamais sa maman. À 16 ans, il survit au camp d'extermination, à la longue marche hivernale vers le nord, à plusieurs jours sans manger sur un vieux bateau, avant d'être secouru par la Croix-Rouge.

À son retour, il se réinstalle dans l'appartement de la rue Franklin, qui fut occupé et pillé par la Milice. Il devient comptable, fonde un foyer, accueille trois enfants, toujours au 46 rue Franklin. À ceux qui l'entourent, il ne raconte jamais le cauchemar de la déportation ni le choc du retour. Le silence dure des décennies. Jusqu'à l'arrestation de son bourreau, l'ancien chef de la Milice, Paul Touvier, en 1989.

Discret passeur

À la retraite, Claude se porte partie civile et entre dans une nouvelle vie, devient le porte-voix de l'indicible auprès des jeunes générations. Il conduit ses fils à Auschwitz, puis des dizaines de classes de collégiens. « *Je peux vous raconter, pas vous expliquer* », répète-t-il à chaque visite. Quand il s'éteint à 95 ans rue Franklin, Lyon perd son dernier rescapé des camps d'extermination. Ce témoin, c'était Claude Bloch, un adolescent juif propulsé dans les affres de l'histoire, un homme discret devenu un pilier de la transmission.

L'historien Stéphane Nivet prépare aujourd'hui un livre sur lui après s'être penché sur la mort de l'historien et résistant Marc Bloch, assassiné par la Gestapo de Lyon deux semaines avant l'arrestation de Claude. Les deux hommes n'ont aucun lien de parenté, ne sont pas de la même génération, n'ont pas eu les mêmes parcours. Mais ils ont en commun d'avoir connu la « baraque aux Juifs » de Montluc et surtout d'être devenus des remparts contre l'oubli et les distorsions de l'histoire.

Carrefour de l'histoire

L'un a pensé le passé comme un objet de connaissance et de vigilance. L'autre a fait de sa survie un devoir de parole. Marc Bloch, auquel nous consacrons le dossier de la semaine, entre le 23 juin au Panthéon, six décennies après Jean Moulin. C'est long. Mais c'est un nouveau cycle mémoriel qui s'ouvre, alors que les témoins de cette période disparaissent.

Marc Bloch intègre peu à peu le panthéon lyonnais. Les grilles de l'hôtel de ville ont été drapées d'une grande photo de l'historien et de sa femme Simonne Vidal. La semaine prochaine, la Ville de Lyon inaugure une plaque commémorative pour rappeler sa naissance en 1886, au 66 rue de la Charité. Les passants pourront penser à ce moment-là à l'autre Bloch, Claude, qui a vécu toute sa vie au 46 de la rue Franklin, un immeuble voisin.



Gare de Perrache. @WilliamPham

Lyon : la gare de Perrache sera fermée tout le week-end en raison de travaux

• 18 juin 2026 À 16:33 par LR

Le trafic ferroviaire sera interrompu à la gare de Lyon-Perrache à partir de vendredi soir et jusqu'à lundi matin.

Les voyageurs vont devoir s'organiser ce week-end. La gare de Lyon-Perrache sera inaccessible aux trains entre vendredi 19 juin à 22h30 et lundi 22 juin à 5h30. Cette interruption s'inscrit dans le vaste chantier de modernisation des voies mené par SNCF Réseau.

L'opération, engagée depuis la fin du mois d'avril, consiste à remplacer l'ensemble des composants des infrastructures ferroviaires, des rails au ballast en passant par les traverses, afin de garantir la sécurité et la qualité des circulations.

Il s'agit de la deuxième fermeture d'ampleur en quelques semaines, après une première interruption **le weekend du 6 et 7 juin**. Pour limiter les perturbations, la SNCF recommande aux voyageurs de consulter les horaires actualisés avant leur départ et de privilégier la gare de Lyon Part-Dieu pour leurs trajets.

Conflit de voisinage : une odeur « de cadavre » envahit la salle de danse



Ashfan Riaz suspecte l'un des voisins d'avoir versé un liquide malodorant dans une bouche d'aération. Photo Nathan Chaize

Conflit de voisinage rue du Garet. Le 14 juin, les élèves d'Ashfan Riaz découvrent une odeur de cadavre dans leur salle de danse. « Il est possible qu'un liquide ait été volontairement introduit par la partie supérieure du conduit d'aération », note un expert.

« **M**es élèves m'ont immédiatement appelé pour me dire qu'il y avait une odeur irrespirable », raconte Ashfan Riaz. Dimanche 14 juin, la professeure de danse indienne rejoint ses élèves dans sa salle située rue du Garet, dans le 1^{er} arrondissement et y découvre une odeur de « cadavre ». « Je me suis mise à pleurer, j'étais gênée pour mes élèves », raconte-t-elle, régulièrement interrompue par les témoignages de soutien de voisins et commerçants du quartier.

Elle appelle alors la police qui se déplace, et contacte à son tour les sapeurs-pompiers.

« J'ai subi un véritable harcèlement »

« Ils se sont immédiatement dits qu'il y avait un cadavre. Un policier m'a dit qu'il n'avait jamais senti une telle odeur en trente ans de métier », indique-t-elle. Au total, une quarantaine de personnes sont mobilisées. Ashfan constate

qu'un liquide malodorant a été déversé dans une bouche d'aération de son bureau. Une société spécialisée dresse un constat confirmant l'hypothèse. « Il apparaît techniquement possible qu'un liquide ait été volontairement introduit par la partie supérieure du conduit », écrit l'expert dans son rapport.

Les commerçants et de nombreux voisins en soutien

Son imprimante, des documents, son clavier et sa souris ont été souillés par le liquide, tandis que l'odeur persiste ce 17 juin. La professeure de danse, installée depuis le mois de janvier, a ainsi déposé plainte, et a reçu le soutien de la maire écologiste du 1^{er} arrondissement, Yasmine Bouagga. Une première main courante avait déjà été déposée le 2 juin.

Très vite, elle soupçonne son voisinage avec qui elle est en conflit depuis le début de son activité. « C'était d'abord cordial, mais ensuite, j'ai subi un véritable harcèlement, dénonce-t-elle. Plus j'étais ouverte aux solutions, en changeant d'enceinte pour diffuser ma musique, en installant des panneaux insonorisants, plus ils abusaient », s'indigne-t-elle. Ashfan soupçonne aussi un fond de racisme dans le « harcèlement » dont elle juge être victime. Ce mercredi, un sticker comportant un message raciste a d'ailleurs été collé sur

sa vitrine, a pu constater *Le Progrès*.

« Je dois vivre avec des bouchons d'oreille et un casque de musique »

Le Progrès a contacté plusieurs voisins. Seule un a répondu à nos sollicitations, en précisant ne pas vouloir « accabler » la professeure qui « vit déjà une situation difficile ».

Si elle a souhaité rester anonyme, cette dernière assure avoir essayé « une approche cordiale » pour résoudre ses différends avec Ashfan, sans succès. Atteinte d'autisme et particulièrement sensible au bruit, elle raconte que la musique des cours de danse fait parfois « vibrer tout (son) appartement ». « Elle avait accepté de changer d'enceinte, tout allait bien. Puis quelques jours plus tard, elle a de nouveau changé et le bruit était revenu. Je dois vivre avec des bouchons d'oreilles et un casque de musique chez moi. »

Mi-mai, un voisin a contacté la police puis la mairie. « Elle a reçu une mise en demeure de réaliser des travaux », croit savoir cette voisine. « J'ai eu un appel qui me demandait de le faire, mais je n'ai reçu aucun courrier ou mail », dément, de son côté, Ashfan qui espère que la procédure permettra de faire la lumière sur cette affaire.

● N. C.

Un homme meurt noyé dans la Saône à Lyon, près de la passerelle Saint Vincent : ce que l'on sait

Un drame s'est déroulé dans la nuit du mercredi 18 au jeudi 19 juin dans le centre-ville de Lyon : un homme de 30 ans est mort noyé dans la Saône. Une enquête est ouverte.



Un homme est mort noyé ce jeudi 18 juin dans la Saône à Lyon. (©LD/actu Lyon)

Par [Julien Damboise](#) Publié le 18 juin 2026 à 10h37

INFO ACTU LYON. La Presqu'île de [Lyon](#) a été frappée par un drame dans la nuit du mercredi 18 au jeudi 19 juin 2026. Un homme est **décédé après s'être noyé dans la Saône**. Une enquête de [police](#) est en cours pour comprendre ce qu'il s'est passé.

Une alerte en pleine nuit

Selon nos informations, l'alerte aux [sapeurs-pompiers](#) du Rhône a été donnée vers 2h30 du matin pour un homme en très grande difficulté dans les eaux de la Saône. Les secours ont immédiatement déployé **de gros moyens à hauteur de la passerelle Saint-Vincent**, qui relie Vieux Lyon à la [Presqu'île](#).

La victime, âgée de 30 ans selon une source sécuritaire, aurait été **immergée une vingtaine de minutes** avant d'être récupérée par les plongeurs.

Mort malgré les tentatives de réanimation

Sortie de la rivière, la victime a été prise en charge par les urgentistes qui ont tout tenté pour le secourir. Malheureusement, son **décès a été prononcé vers 4h** du matin.

Pour le moment, il est impossible de déterminer s'il s'agissait d'une chute ou d'une baignade volontaire face à la [vague de chaleur qui a débuté](#) dans le département. Toutefois, deux témoins ont évoqué à la police une **possible alcoolisation de la victime** qui se serait ensuite baignée d'elle-même.

Une **enquête** est ouverte pour comprendre ce qu'il s'est exactement passé.

Un jeune homme meurt noyé dans la Saône

L'alerte aurait été donnée à 2h30 du matin, ce jeudi 18 juin. Un homme aurait été repéré en grandes difficultés dans la Saône, à la hauteur de la passerelle du quai Saint-Vincent, selon Actu Lyon. D'importants moyens de secours ont été mobilisés, et les urgentistes du Samu ont tout tenté pour réanimer le jeune homme. Âgé d'une trentaine d'années, il a été déclaré décédé à 4 heures du matin.

Une enquête est en cours afin

de déterminer les circonstances de l'accident. Deux témoins auraient évoqué un homme ivre, qui se serait volontairement jeté à l'eau. Il serait resté immergé une vingtaine de minutes dans l'eau avant l'intervention des secours.

Un corps retrouvé dimanche dans le Rhône

La baignade est interdite dans le Rhône et la Saône, car elle est dangereuse en raison de forts

courants, remous et tourbillons. Le corps d'un homme d'une cinquantaine d'années a été repêché ce dimanche matin dans le Rhône, à la hauteur de la Guillotière, sans qu'on connaisse encore précisément les circonstances du décès.

L'été dernier, sept personnes étaient décédées par noyade entre le 1^{er} juin et le 30 septembre, 20 autres victimes avaient survécu.

● L. L.

Prête à affronter les années, la nouvelle Madone des Cordeliers a été bénie



Une cinquantaine d'habitants et riverains de l'immeuble rénové sont venus assister à la bénédiction de la Madone.

Photo Sylvie Silvestre

Au 3 place des Cordeliers, le ravalement d'un immeuble par son syndic de copropriété a permis de remplacer une statue très abîmée par une Madone neuve, prête à affronter les ans. Dans une niche d'angle au 2^e étage, se trouvait une statue de deux mètres de haut, probablement un moulage d'après une œuvre de Jacques Hugues Fabisch. Friable, devenue dangereuse, elle était impossible à restaurer. L'asso-

ciation Les Madones de Lyon a donc proposé de la remplacer par celle créée en 2019 par Christine Onillon pour l'angle des rues Baraban et Paul-Bert, dans le 3^e arrondissement. Installée le 20 avril, elle a été bénie par un prêtre de la paroisse Saint-Bonaventure ce mercredi 17 juin en présence de nombreux riverains ravis.

Infos et inscriptions
pour les visites guidées :
madonesdelyon.fr

Elle fait «vivre les traditions gastronomiques lyonnaises»: la brasserie Le Nord devient "Ambassadeur Bobosse"

Ce jeudi 18 juin, à l'occasion d'un déjeuner célébrant plus de 30 ans de partenariat autour de la gastronomie lyonnaise, Pierre Couturier, dirigeant de la Maison Bobosse, a remis à la brasserie Le Nord la 60e et dernière plaque émaillée "Ambassadeur Bobosse".

Cette distinction récompense les établissements partenaires qui mettent à l'honneur les spécialités de la célèbre charcuterie fondée en 1961 par René Besson, dit «Bobosse». Parmi elles, l'incontournable andouillette à la fraise de veau «tirée à la ficelle», devenue au fil des décennies une référence du patrimoine culinaire lyonnais.

Une histoire qui dure depuis les années 60

L'histoire entre la Maison Bobosse et les Maisons Bocuse remonte aux années 1960, lorsque Paul Bocuse découvre les produits de René Besson. Séduit par leur qualité et leur au-



Pierre Couturier, aux côtés d'Alain Vavro, Adrien Lacombe, Yannick Jarillot et les chefs de la Brasserie Le Nord.

Photo Laurence Ponsonnet

thenticité, il les intègre rapidement aux cartes de ses établissements.

En remettant cette plaque à la brasserie, située rue Neuve, Pierre Couturier a souhaité saluer la fidélité de la Maison Bocuse. «La remise de ces plaques est notre façon de

remercier nos clients les plus fidèles et qui contribuent à faire vivre les traditions gastronomiques lyonnaises».

Imaginée par le célèbre designer Alain Vavro, la plaque représente un cochon rose hilare à vélo, symbole de convivialité et de gourmandise.

Lyon. Les nouvelles enseignes du Grand Hôtel-Dieu pour cet été

Véronique Lopes - 19 juin 2026

Ça bouge au Grand Hôtel-Dieu. Trois nouveaux restaurants et un magasin de décoration et mobilier arrivent en force.



Si on a longtemps pu reprocher au Grand Hôtel-Dieu de ne pas avoir trouvé son public (avec la fermeture des Halles notamment, puis Habitat qui avait été liquidé), il semblerait qu'aujourd'hui la Cour du midi ait pris son rythme.

Grand Hôtel Dieu. ©Susie Waroude

Après l'arrivée de Silvera, AM-PM et Kave Home, l'enseigne [Obbo design](#) s'était installée dans la Cour du midi. Quasiment caché par l'escalator, le spécialiste du mobilier contemporain a pourtant trouvé sa clientèle. Pour preuve, l'enseigne s'agrandit et absorbe les deux magasins de créateurs lyonnais voisins. La surface d'Obbo design va donc prochainement passer à 650 m², lui permettant d'accueillir de nouvelles marques à proposer aux Lyonnais.

En ce qui concerne le local anciennement occupé par Habitat, deux projets se sont positionnés, un dans l'univers sportif et l'autre dans la culture... la réponse est attendue prochainement.

Cap sur le mobilier... Et la street food

En plus des quatre enseignes dédiées à la décoration et le mobilier, la cour du midi a accueilli il y a un mois un [nouveau café, Bionda caffè](#), dont la spécialité est le café à l'italienne. Mais aussi une double enseigne de street food : Big smash x New school tacos, qui propose des smashs burgers et tacos lyonnais. L'inauguration a lieu le samedi 20 juin à 12h, et à cette occasion 100 boissons seront offertes.

Lire aussi : [Patrick Muller](#) : « Au Grand Hôtel-Dieu, le luxe n'a jamais été notre cible »

Le prochain restaurant à ouvrir ses portes le 8 juillet est Kurry up. Un restaurant indien, où venir manger des naans maison et constituer son bowl avec des recettes indiennes revisitées (comprendre : pas trop épicées). Si le midi est surtout consacré à la restauration à emporter, l'enseigne dispose de 40 couverts et de deux terrasses, une intérieure et une extérieure sur la rue Bellecordière. Et toute la journée, Kurry up propose des glaces, naans et une offre de sucré. (Jeudi 9 juillet : 100 bowls seront offerts aux premiers clients.)

Des burgers, tacos et de la cuisine indienne : le Grand Hôtel-Dieu tente de s'ouvrir à "tous les Lyonnais"

Le Grand Hôtel-Dieu de Lyon annonce l'arrivée de trois nouveaux restaurants et de nouvelles boutiques sont en projet. Le directeur assure que le lieu est bien ouvert à tous. Par [Nicolas Zaugra](#) Publié le 20 juin 2026 à 17h58



Patrick Muller, directeur du Grand Hôtel-Dieu de Lyon, vendredi 19 juin 2026. (©Nicolas Zaugra/ actu Lyon)

Comment se porte le [Grand Hôtel-Dieu](#) de Lyon sur la Presqu'île de [Lyon](#), au cœur du 2^e arrondissement ? Problème de flux, de positionnement, d'images parfois « luxe » qui le dessert, le centre commercial qui mêle architecture spectaculaire, hôtels, restaurants, activités culturelles, bars et commerces affirme qu'il continue de se renouveler pour séduire toujours plus de Lyonnais. « Nos cellules sont quasiment toutes occupées », assure son directeur [Patrick Muller](#), qui a présenté trois nouveaux restaurants ce vendredi 19 juin.

Des nouveaux concepts de burgers, tacos ou cuisine indienne très populaires qui s'éloignent de l'ADN « premium » du lieu.

Trois nouveaux restaurants dans la Cour du Midi

Les efforts du directeur du Grand Hôtel-Dieu se portent actuellement sur la cour du Midi située à côté de la rue de la Barre, à deux pas de la place Bellecour. Trois nouveaux restaurants viennent d'ouvrir : **Big Smash x New School**, un concept mêlant tacos et burger, un restaurant indien inédit à Lyon **Kurry Up** (dès le 8 juillet) et un nouveau café italien, **Bionda Caffè**.

Une cour désormais animée par une immense œuvre de l'artiste lyonnais Simon Poter, qui a installé une moquette multicolore. Au rez-de-chaussée, l'enseigne haut de gamme de décoration Obbo Design va prochainement s'étendre et passer à 650 m².

« Une volonté d'élargir le public »

Un mélange d'enseignes « premium » et plus populaires comme [Aroma Zone](#), un restaurant de tacos ou encore Citadium assumé par Patrick Muller. Face à un positionnement encore « mal compris » par bon nombre de Lyonnais, le patron des lieux assure que le Grand Hôtel-Dieu « a toujours été ouvert à tous ».

« Il y a une vraie volonté, c'est d'élargir le public, lui dire qu'on a plusieurs offres, plusieurs prix. On est encore en train de s'affiner sur ça. Cela a toujours été le cas, mais on le répète : ici on a tous les prix et pour tous », insiste-t-il.

À lire aussi

- [Lyon. On a testé « Shiyo », un nouveau restaurant japonais à volonté : notre verdict](#)

Le cas du grand local d'Habitat bientôt réglé ?

Il poursuit : « Depuis quelques mois, l'activité commerciale repart, il y a encore des signatures de nouvelles enseignes à venir. »

Le cas du local d'[Habitat, l'enseigne de décoration qui a fermé en France](#), pourrait bientôt être réglé. Le magasin vide depuis 2024 à l'angle de la rue de la Barre et des quais du Rhône est en train de trouver preneur.

Deux projets sont en concurrence : un bail commercial classique pour une enseigne déjà présente à Lyon ou une offre provisoire de moyen terme d'exposition immersive.

Le restaurant [Kabestan](#), qui a fermé il y a un an, doit être prochainement remplacé par un autre établissement de restauration. Quant au café Second Cup, une marque a signé pour le remplacer. « Notre taux de vacance est très faible, quasiment toutes nos surfaces sont occupées », assure le directeur des lieux qui annonce une série d'événements et de soirées pour tout l'été.

Une première exposition dans la Cour du Midi du Grand Hôtel-Dieu



L'artiste Simon Poter et le directeur du Grand Hôtel-Dieu Patrick Muller.

Photo Laurence Ponsonnet

Vendredi 19 juin, la Cour du Midi du Grand Hôtel-Dieu a dévoilé un nouveau visage artistique. « Il s'agit d'une série d'installations inédites imaginées par l'artiste lyonnais Simon Poter, figure reconnue de la scène urbaine contemporaine », souligne le directeur du Grand Hôtel-Dieu Patrick Muller. Connus pour son univers graphique mêlant formes géométriques, esthétique pop et couleurs éclatantes, l'artiste a investi l'ensemble de la Cour du Midi à travers un projet immersif conçu pour transformer cet espace de passage en lieu de vie coloré. Les visiteurs peuvent dès aujourd'hui découvrir une fresque murale monumentale, une moquette personnalisée aux motifs originaux ainsi qu'un spot dédié aux selfies, pensé comme une expérience visuelle à part entière.

Ce samedi de 14 à 17 h, l'artiste signera 100 petits formats numérotés. Des ateliers de flash custom (personnalisation d'objets apportés par le public) seront réalisés par les artistes Pese et Fouapa. Une première exposition mais pas la dernière.

| www.grand-hotel-dieu.com

Le nouveau restaurant du youtubeur Amixem va bientôt ouvrir en plein Lyon, ce que l'on sait

Un nouveau restaurant de fast-food va ouvrir ses portes dans le centre de Lyon en collaboration avec le youtubeur Amixem. Il proposera des burgers dans un secteur déjà saturé.



Un restaurant va s'implanter en plein centre-ville de Lyon, en collaboration avec le youtubeur Amixem. (@Instagram Starsmash)

Par [Julien Damboise](#) Publié le 20 juin 2026 à 9h58

Un nouveau [restaurant](#) va s'implanter en plein centre-ville de [Lyon](#). Cette fois, c'est le **youtubeur Amixem** qui ouvre un fast-food à la place de l'enseigne Ramen Shop. Au menu : **des burgers et des nuggets** dans un quartier déjà saturé par ce type d'offre.

« Starsmash »

Le concept du restaurant nommé « Starsmash » a été réalisé en partenariat avec Amixem (Maxime Chabroud), créateur de contenu avec plus de **9 millions d'abonnés** sur [Youtube](#).

Une marque connue par ceux qui se faisaient livrer les produits, mais c'est bien la première fois qu'un lieu physique ouvre. Au menu de l'établissement, qui va ouvrir début juillet au **10 rue du Palais-Grillet** dans le 2^e arrondissement, on trouvera des smash burgers : des sandwichs dont **les steaks ont été écrasés** lors de la cuisson. Sur la carte aussi, des « Space Nuggets ».

Taster aux manettes

La société qui lance ce nouveau restaurant, Taster, assume de « co-construire des marques de **restauration avec des créateurs** qui ont déjà une communauté, une identité, une vision, et les déployer via un réseau de franchisés ». On retrouve ainsi Pepe Chicken avec FastGoodCuisine ou Sheesh avec Danny Khezzar. Au total, 7 marques pour plus de 130 points de vente en France.

Reste à savoir si le restaurant va réussir à tirer son épingle du jeu du burger dans un quartier déjà **surchargé d'offres de fast-food**, avec par exemple les mastodontes [McDonald's](#), KFC ou encore Quick situé à quelques minutes à pied.

Un nouveau glacier artisanal et gourmand a ouvert dans le centre de Lyon : "Chaque parfum est une signature"

Le glacier Maison Givre a ouvert ses portes rue Victor Hugo dans le 2^e arrondissement de Lyon il y a maintenant trois semaines. Il propose des glaces naturelles, "sans compromis".



Maison Givre a ouvert rue Victor Hugo à Lyon fin mai 2026. (©Ludivine Caporal/actu Lyon)

Par [Ludivine Caporal](#) Publié le 20 juin 2026 à 7h22

La [canicule](#) est là et notre envie de glaces aussi. Et ça tombe bien puisqu'un nouveau glacier artisanal vient d'ouvrir ses portes au numéro **26 de la rue Victor Hugo**, dans le 2^e arrondissement de [Lyon](#) : **Maison Givre**.

Praline rose, noisette, mangue...

Installée depuis fin mai 2026 à cette adresse, l'enseigne propose une multitude de parfums gourmands avec des sorbets et des glaces fabriqués naturellement, **sans additif, colorant ni « compromis »**. « Chaque parfum est une signature », présente-t-elle fièrement.

On y retrouve ainsi de l'abricot, de la vanille, de la mangue, de la noisette, de la straciatella... Pour Lyon, un parfum spécial avec de la praline rose a même été élaboré.

Née d'une histoire familiale à Antibes, Maison Givre est également présente depuis peu à [Strasbourg](#).

Si les prix sont un peu plus chers que la moyenne (**3,90 € la boule, 6,90 € les deux**), les portions servies sont néanmoins généreuses et, d'après les premiers avis, particulièrement goûteuses.

Le restaurant était tout le temps vide : cette chaîne ferme son établissement dans le centre de Lyon

La chaîne de restaurants Léon Fish Brasserie a définitivement fermé son établissement de la rue Mercière, à Lyon. Elle avait tenté un changement de concept en 2023. Sans succès.



Le restaurant Léon a définitivement fermé ses portes rue Mercière, à Lyon. (©Ludivine Caporal/actu Lyon)

Par [Ludivine Caporal](#) Publié le 20 juin 2026 à 6h24

Un local de 500 m² tout le temps vide ou presque. Le restaurant Léon Fish Brasserie de la [rue Mercière](#), dans le 2^e arrondissement de [Lyon](#), a définitivement fermé ses portes après trois ans à proposer des « spécialités de la mer ».

Si la chaîne n'a pas voulu s'exprimer à ce sujet, **la fréquentation très basse** de l'établissement est, sans nul doute, l'une des raisons de cette fermeture.

À lire aussi

- [Casa Nobile ouvre un restaurant italien géant dans ce bâtiment historique du centre de Lyon](#)

Saint-Priest, Meyzieu et Vénissieux toujours ouverts

Après avoir abandonné le nom « Léon de Bruxelles » en 2020, **le groupe Bertrand**, propriétaire des restaurants, [avait lancé son nouveau concept « Léon Fish Brasserie »](#) et l'avait ainsi déployé à Lyon au début de l'année 2023.

À l'époque, l'objectif était de faire du lieu « la première enseigne Fish Brasserie de la région Auvergne-Rhône-Alpes ». Force est de constater que cela fut un échec, d'autant que les établissements de Saint-Priest, Meyzieu et Vénissieux sont, eux, toujours ouverts.

Reste à voir quel restaurant prendra la place de Léon au sein de cette rue très fréquentée par les touristes.